

NOTE D'INFORMATION

n° 23.21 – Mai 2023

Pirls 2021 : la France stabilise ses résultats contrairement aux autres pays européens majoritairement en baisse

Évaluation internationale des élèves de CM1 en compréhension de l'écrit

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Pierre Conceicao, Julien Desclaux DEPP B2-1,
Aurélie Lacroix DEPP-B2-2
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- L'étude internationale Pirls 2021 mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire (CM1 pour la France). Avec un score global moyen de 514 points, la France se situe au-delà de la moyenne internationale (500 points), mais en deçà de la moyenne européenne (527 points). Néanmoins, après quinze années de baisse continue de la performance globale française, et dans le contexte particulier lié à la pandémie mondiale de Covid-19, le score de la France enregistre une stabilité en 2021, là où la grande majorité des pays de l'Union européenne affichent une baisse statistiquement significative, en moyenne de 11 points par rapport à 2016. Les performances des élèves français basées sur la compréhension de textes narratifs et informatifs restent stables depuis 2016. Celles sur les processus de compréhension les plus complexes (« Interpréter » et « Apprécier ») augmentent de 9 points et celles sur les plus simples (« Prélever » et « Inférer ») restent stables.

► En 2021, la France obtient un score moyen de 514. Ce score est significativement supérieur à la moyenne internationale de l'échelle Pirls fixée à 500 et statistiquement différent de celui de la plupart des pays de l'étude qui ont respecté le calendrier initial de passation : 21 pays ont un score significativement supérieur à la France, sept pays ont un score non statistiquement différent et 14 pays, un score significativement inférieur (voir « Pour en savoir plus - « Méthodologie »). Singapour (587), Hong Kong (573) et la Russie (567) se partagent les meilleurs résultats. Les premiers pays de l'Union européenne (UE) sont la Finlande (549) et la Pologne (549) (voir « Pour en savoir plus » - figure 1.2). Pour mieux rendre compte des résultats français, il est pertinent de restreindre la comparaison aux pays qui lui sont les plus proches d'un point de vue politico-économique et géographique (pays membres de l'UE), et de n'inclure que les pays qui ont tenu le même calendrier de passation que la France [voir figure 1](#).

Les résultats français se situent sous la moyenne des pays de l'UE pour le cycle 2021. En France, on observe une dispersion des scores des élèves autour de la moyenne légèrement inférieure à celle de l'ensemble des pays européens

1 Scores moyens des pays de l'Union européenne en 2021



Lecture : la moyenne de la France (514) est statistiquement différente de la moyenne des pays de l'UE ayant participé à l'étude. La largeur des rectangles traduit l'intervalle de confiance autour de la moyenne qui correspond à l'erreur d'échantillonnage.
Champ pour la France : Métropole + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.
Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

(écart-type de 71 contre 74 en moyenne dans l'UE). L'écart-type européen le plus faible s'observe en Italie (66) où les résultats sont par conséquent plus homogènes.

Si l'on s'intéresse aux 17 pays de l'UE qui ont participé aux cycles de 2016 et de 2021, on constate que la France a réduit l'écart avec la moyenne de l'UE de manière significative,

passant de 28 points de différence en 2016 à 15 points de différence en 2021 (voir « Pour en savoir plus » - figure 1.1).

Stabilité des résultats de la France entre 2016 et 2021 et retour au niveau de 2011

Pirls 2021 est constituée pour les trois quarts de textes et de questions utilisés lors des cycles précédents. Ce fort ancrage permet une comparaison temporelle statistiquement fiable. En 2021, le score moyen de la France est stable par rapport à 2016.

Dans le même temps, parmi les 16 autres pays de l'UE qui ont participé aux cycles Pirls 2016 et 2021, 13 pays ont vu leurs résultats baisser significativement allant de -7 points pour l'Espagne jusqu'à -23 points pour la Slovénie. La Slovaquie, la République tchèque, la Belgique francophone voient, quant à eux, leurs résultats baisser entre les deux cycles, mais de façon non statistiquement significative ↘ figure 2.

On note également que le score moyen de la France de 2021 n'est pas statistiquement différent de celui de 2011 et revient donc à un niveau comparable à celui observé cette année-là (520 points) (voir « Pour en savoir plus » - figure 2.1).

Stabilité de la France dans les différents niveaux de compétence Pirls

Pirls caractérise le niveau des élèves à partir de scores de référence. Avec un score inférieur à 400, les élèves n'attestent pas de la maîtrise des connaissances élémentaires et sont en dessous du niveau bas. En France comme en Europe, 6 % des élèves sont dans ce cas. Cependant, les élèves sont plus nombreux à être dans le groupe de niveau avancé dans l'UE qu'en France (9 % contre 5 %). Il en va de même pour le groupe de niveau élevé (32 % pour l'UE contre 27 % pour la France) ↘ figure 3.

En France, on constate une stabilité de la répartition des élèves dans les différents niveaux Pirls entre 2016 et 2021. En revanche, pour les pays de l'UE, la part d'élèves est en moyenne statistiquement plus basse en 2021 qu'en 2016 pour chacun des niveaux : 46 % des élèves atteignaient au moins le score de 550 correspondant au niveau élevé en 2016 contre 41 % en 2021. Les écarts France-UE se sont ainsi significativement réduits entre les deux cycles (-5 points sur le niveau intermédiaire et -7 points sur le niveau élevé) (voir « Pour en savoir plus » - figure 3.1).

↘ 2 Évolution du score moyen des pays de l'Union européenne ayant participé aux cycles Pirls 2016 et 2021

| | 2016 | 2021 | Différence 2016-2021 |
|--------------------|------|------|----------------------|
| France | 511 | 514 | 2 |
| Belgique (Fr) | 497 | 494 | -3 |
| République tchèque | 543 | 540 | -4 |
| Slovaquie | 535 | 529 | -6 |
| Espagne | 528 | 521 | -7 |
| Danemark | 547 | 539 | -8 |
| Portugal | 528 | 520 | -8 |
| Moyenne européenne | 539 | 529 | -11 |
| Italie | 548 | 537 | -11 |
| Autriche | 541 | 530 | -11 |
| Suède | 555 | 544 | -12 |
| Bulgarie | 552 | 540 | -12 |
| Allemagne | 537 | 524 | -13 |
| Belgique (Fl) | 525 | 511 | -14 |
| Pologne | 565 | 549 | -16 |
| Finlande | 566 | 549 | -17 |
| Pays-Bas | 545 | 527 | -18 |
| Slovénie | 542 | 520 | -23 |

En gras : la différence est significative.

Lecture : entre 2016 et 2021, le score de la France est stable.

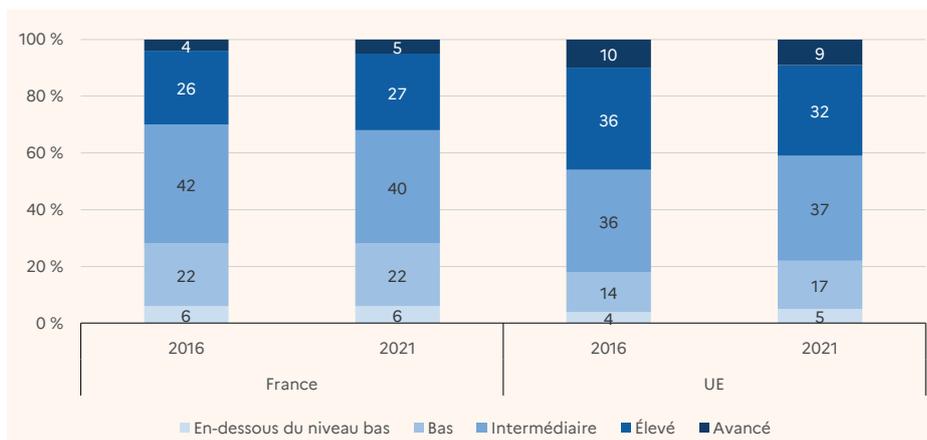
Note : les différences ont été calculées à partir des scores exprimés sous forme décimale. Elles peuvent donc ne pas être égales à celles obtenues à partir des scores arrondis présentés dans le tableau.

Champ pour la France : Métropole + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

↘ 3 Évolution des pourcentages d'élèves selon les niveaux Pirls de la France et des pays de l'Union européenne (en %)



Lecture : en 2016, en France, 26 % des élèves étaient dans le groupe de niveau élevé. Ils sont 27 % en 2021.

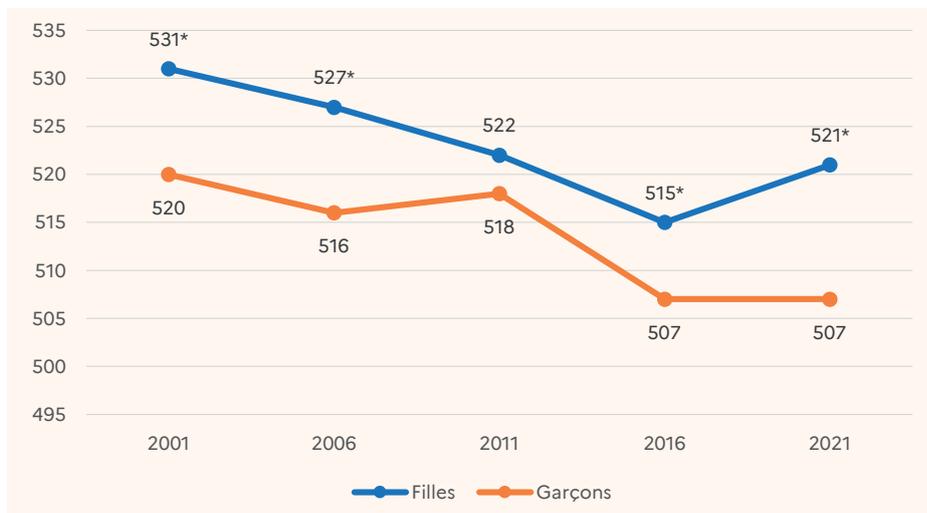
Champ pour la France : Métropole + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.

Les pays de l'UE présents dans les deux cycles sont : Allemagne, Autriche, Belgique (Flamande), Belgique (francophone), Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

↘ 4 Évolution des scores des filles et des garçons entre 2001 et 2021 en France



* Le score est significativement supérieur à celui de l'autre sexe.

Lecture : en 2021, le score moyen des filles est de 521 et significativement supérieur à celui des garçons.

Champ pour la France : Métropole + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

Les filles ont de meilleurs résultats

Les filles obtiennent des performances supérieures à celles des garçons dans tous les pays de l'étude, à l'exception de l'Espagne et de la République tchèque, où la différence n'est pas significative. En France, l'écart entre le score moyen des filles (521) et celui des garçons (507) est assez marqué : 14 points, contre 11 en moyenne dans l'UE (voir « Pour en savoir plus » - figure 4.1). En comparaison avec les pays de l'UE qui ont participé aux cycles de 2016 et de 2021, le score moyen des filles en France se situe 14 points au-dessous de la moyenne européenne en 2021 ; celui des garçons se situe 16 points au-dessous. Néanmoins, par rapport à 2016, les écarts entre la France et les pays de l'UE se sont réduits de 16 points

pour les filles et de 10 points pour les garçons.

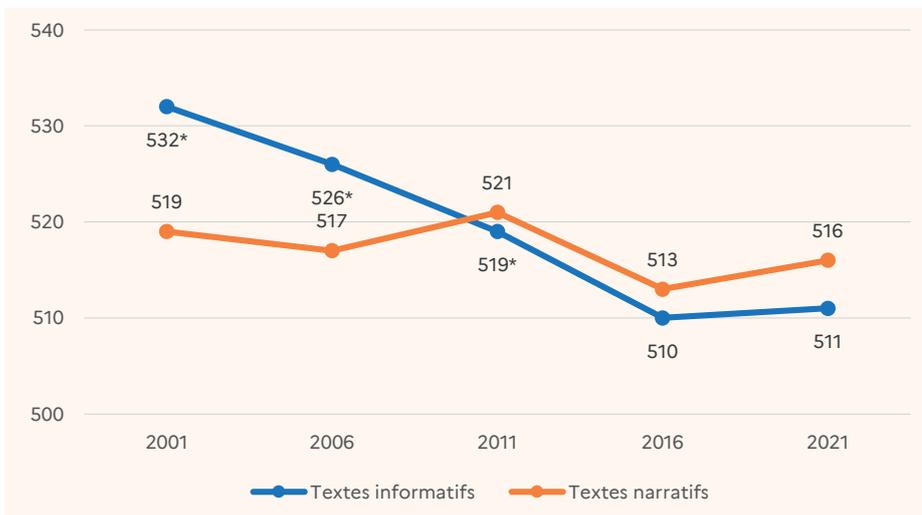
Stabilité des résultats de la France sur les textes narratifs et informatifs

Deux échelles de scores indépendantes rendent compte des performances en fonction des types de textes proposés : « informatifs » ou « narratifs ». Par construction, la moyenne internationale de ces deux échelles est de 500. Le calcul de la moyenne européenne, en 2021, s'établit à 528 points pour ce qui concerne les textes « informatifs » et à 510 points pour les textes « narratifs ». En France, ces deux sous-scores sont respectivement de 511 et 516 (voir « Pour en savoir plus », figure 5.2).

Entre 2016 et 2021, les scores français demeurent stables pour la compréhension de textes informatifs et narratifs (voir figure 5. Dans le même temps, les scores moyens des pays de l'UE qui ont participé aux deux cycles sur les textes informatifs et narratifs ont baissé de 10 points. Malgré une réduction des écarts entre la France et l'UE de 14 points sur les textes narratifs et de 12 points sur les textes informatifs, les scores moyens de l'UE restent statistiquement supérieurs à ceux de la France en 2021.

En France, le score des filles est significativement supérieur à celui des garçons sur la compréhension des textes narratifs (524 contre 507) et sur celle des textes informatifs (517 contre 506) (voir « Pour en savoir plus » - figure 5.1).

5 Évolution du score moyen de la France en fonction des types de textes



* Score significativement différent de celui de 2021.

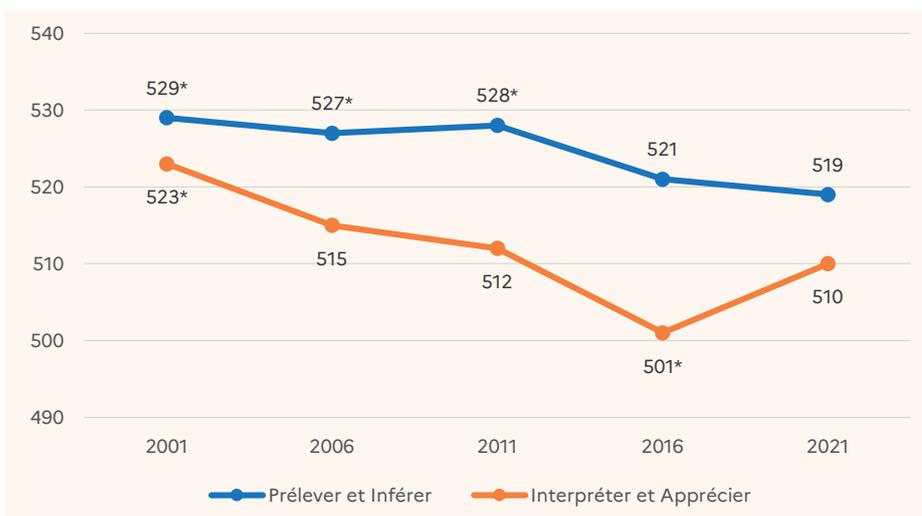
Lecture : en 2021, le score moyen de la France sur les textes informatifs est de 511.

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

6 Évolution du score moyen de la France en fonction des processus de compréhension



* Score significativement différent de celui de 2021.

Lecture : en 2021, le score moyen de la France pour les processus « Interpréter et Apprécier » est de 510 (9 points de plus qu'en 2016).

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

Résultats en hausse de la France sur les processus de compréhension les plus complexes

Les quatre processus « Prélever », « Inférer », « Interpréter » et « Apprécier » ont été regroupés afin de créer deux échelles de scores indépendantes. Par construction, la moyenne internationale de ces deux échelles est de 500. Le calcul de la moyenne européenne, en 2021, s'établit à 529 points pour ce qui concerne les processus « Prélever et Inférer », et à 510 points pour les processus « Interpréter et Apprécier » (voir « Pour en savoir plus » - figure 6.2).

En France, ces deux sous-scores, de respectivement 519 et 510 points, s'écartent légèrement du score global français (514), mettant en évidence une force relative sur les processus les plus simples « Prélever et Inférer » et une faiblesse relative sur les processus les plus complexes « Interpréter et Apprécier » (voir figure 6).

Entre 2016 et 2021, on constate une hausse significative des résultats de la France sur les processus les plus complexes, avec un score qui passe de 501 à 510 points. Sur la même période, les résultats se stabilisent pour les processus les plus simples « Prélever et Inférer ». Au niveau de l'UE, le score moyen sur les processus « Prélever et Inférer » a baissé de 13 points entre 2016 et 2021 et celui sur les processus « Interpréter et Apprécier » a baissé de 9 points. Tout comme sur les types de textes, en 2021 les scores moyens de la France sur les sous-échelles de processus restent statistiquement inférieurs à ceux des pays de l'UE, avec une diminution des écarts entre la France et l'UE de 11 points sur les processus les plus simples et de 17 points sur les processus les plus complexes.

Des activités pour aider à la compréhension de l'écrit moins fréquentes en France

Les professeurs français sont moins nombreux que leurs collègues européens à déclarer proposer à leurs élèves de manière quotidienne et/ou hebdomadaire des activités susceptibles de développer leurs stratégies et leurs compétences en compréhension de l'écrit

↘ **figure 7.**

En moyenne, l'écart sur l'ensemble de ces activités est de 15 points au détriment des professeurs français si l'on compare leurs réponses avec celles des professeurs des autres pays de l'UE. Pour les activités relevant des processus de compréhension les plus complexes, pour lesquels les élèves français sont moins performants, les écarts sont encore plus importants. En effet, si 40 % des professeurs français déclarent proposer au moins une fois par semaine à leurs élèves de « comparer ce qu'ils ont lu à des faits qu'ils ont vécus », au niveau européen ils sont 77 %. Les professeurs français sont 32 % à déclarer proposer au moins une fois par semaine à leurs élèves de « déterminer la perspective ou les intentions de l'auteur » contre 52 % parmi les professeurs européens. Enfin, ils sont 14 % à proposer au moins une fois par semaine à leurs élèves de « décrire le style ou la structure du texte » contre la moitié chez leurs collègues européens.

Certaines compétences et stratégies de lecture travaillées plus tôt dans d'autres pays

Interrogés sur les compétences et stratégies de lecture, les directrices et directeurs d'école ont eu à se prononcer sur le niveau de classe à partir duquel celles-ci sont particulièrement travaillées. Dans la plupart des pays de l'UE, ils déclarent avoir mis l'accent sur l'étude de la majorité des compétences et stratégies de lecture avant le CM1 dans des proportions plus fortes que la France. Par exemple, concernant « Évaluer et critiquer le style ou la structure d'un texte » les directrices et directeurs d'école des pays de l'UE sont 40 % à déclarer avoir mis l'accent sur cette compétence avant le CM1 contre 24 % pour la France. La Suède, avec 66 %, est le pays qui a le plus fortement travaillé cette compétence en amont du CM1 (voir « Pour en savoir plus » - figure 71).

Plus de temps consacré à l'enseignement de la langue et de la lecture en France

Sur un volume total de 24 heures hebdomadaires d'enseignement (864 heures

↘ 7 À quelle fréquence demandez-vous aux élèves de faire les choses suivantes pour les aider à développer leurs aptitudes ou leurs stratégies de compréhension de l'écrit ? (en %)

| | France | Moyenne de l'UE, hors France (18 pays) | Écart |
|------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------|-------|
| Retrouver des informations dans un texte | 97 | 95 | 2 |
| Dégager les idées principales du texte | 92 | 91 | 1 |
| Expliquer ou argumenter pour montrer ce qu'ils ont compris | 87 | 89 | - 2 |
| Généraliser ou élaborer des inférences à partir du texte | 64 | 73 | - 9 |
| Prévoir ce qui va se passer dans la suite du texte | 55 | 67 | - 12 |
| Déterminer la perspective ou les intentions de l'auteur | 32 | 52 | - 20 |
| Comparer le texte à des lectures antérieures | 42 | 64 | - 22 |
| Décrire le style ou la structure du texte | 14 | 50 | - 36 |
| Comparer ce qu'ils ont lu à des faits qu'ils ont vécus | 40 | 77 | - 37 |

Lecture : 97 % des enseignants français déclarent demander aux élèves de retrouver des informations dans un texte au moins une ou deux fois par semaine, ils sont 95 % pour les autres pays de l'UE.

Note : les modalités de réponses sont : « chaque jour ou presque » et « une ou deux fois par semaine ».

Champ pour la France : Métropole + DROM hors Mayotte, Public et Privé sous contrat.

Les pays de l'UE sont : Allemagne, Autriche, Belgique (Flamande), Belgique (francophone), Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Italie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Source : IEA, DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.21. DEPP

annuelles) prescrites par les programmes officiels, 8 heures sont spécifiquement dévolues à l'enseignement du français (288 heures annuelles, soit 33 %). Les professeurs français déclarent respecter ce temps avec en moyenne 8 h 30 hebdomadaires (308 heures annuelles, soit 36 %). La moyenne déclarée par les professeurs des autres pays européens à l'enseignement de la langue est de 6 heures hebdomadaires, soit 228 heures annuelles. Les professeurs français disent consacrer 4 heures hebdomadaires spécifiquement à l'enseignement explicite de la lecture ou à des activités de lecture dans le cadre d'autres disciplines (144 heures annuelles), contre 3 h 30 dans les autres pays européens (122 heures annuelles) (voir « Pour en savoir plus » - figure 7.2).

Enseignement de la lecture : des pratiques françaises moins fréquentes

Les professeurs européens déclarent pratiquer la différenciation pédagogique plus fréquemment que leurs collègues français. En effet, ces derniers sont 16 % à déclarer avoir recours à l'enseignement individualisé pour la lecture de façon régulière (« toujours ou presque toujours ») ou « souvent ») contre 36 % pour leurs collègues européens. À l'inverse, ils sont près de 30 % à déclarer ne jamais y avoir recours contre 14 % pour les professeurs européens (voir « Pour en savoir plus » - figure 7.3).

Par ailleurs, concernant le développement de l'autonomie des élèves, les professeurs français sont 29 % à déclarer proposer de façon régulière à leurs élèves de travailler seuls avec un plan de travail ou un objectif à atteindre contre 55 % pour leurs collègues européens. À l'inverse, ils sont 33 % à déclarer ne jamais proposer cette modalité de travail contre 8 % pour la moyenne européenne.

Enfin, concernant l'enseignement systématique du décodage, les professeurs français sont 33 % à déclarer enseigner aux élèves de façon régulière (« chaque jour ou presque ») ou « une à deux fois par semaine ») des méthodes pour décoder des sons et des mots, contre 56 % chez leurs collègues européens. À l'inverse, ils sont 44 % à déclarer ne jamais proposer cet enseignement contre 19 % chez leurs collègues européens (voir « Pour en savoir plus » - figure 7.4).

Des besoins de formation continue en lecture compréhension

Parmi les besoins de formation en lecture-compréhension, les professeurs français déclarent comme prioritaires « la prise en compte de la différenciation de l'enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves » (61 % contre 45 % dans les autres pays européens) et « l'évaluation de la lecture des élèves » (49 % contre 41 %). Ils citent aussi fréquemment un besoin de formation relatif à « l'enseignement des compétences ou des stratégies de compréhension en lecture ». Mais sur ce point, ils ne se distinguent pas de leurs homologues européens (45 % contre 43 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 7.5). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.21, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Site de l'iea :

<https://timssandpirls.bc.edu/>

Site de la page Pirls de la DEPP :

<https://education.gouv.fr/pirls-evaluer-les-competences-des-eleves-de-cm1-en-comprehension-de-l-ecrit-377981>